



SOUTIEN A NOTRE CAMARADE ERIC LACOSTE

Notre camarade Éric LACOSTE, Secrétaire général de la CGT du Centre d'Hémodialyse Languedoc Méditerranée, est convoqué **Lundi 20 Février à 14H30** par sa Direction pour un entretien préalable en vue d'une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'à un licenciement avec une mise à pied à titre conservatoire.

Mais que lui reproche-t-on ? Si ce n'est son implication syndicale !

Depuis de nombreuses années, Éric est un fervent défenseur des Droits et conseiller du salarié, mais également un élu dans son établissement.

Il est, non seulement pour le secteur de la santé dont il dépend, mais également pour beaucoup de travailleurs et représentants du personnel de tout horizon une ressource, reconnu et apprécié de par son engagement et sa disponibilité.

Éric n'a de cesse le souhait de faire respecter les droits et conquises sociaux de toutes et tous et défendre les bonnes conditions de travail de chacun.

Ce n'est pas la première fois qu'Éric est mis à mal par sa Direction. Pour rappel, le dossier de l'amiante a déjà valu au camarade d'être licencié en 2008 puis réintégré en 2010 dans l'entreprise suite à des décisions de justice.

Est-ce le dossier porté et gagné par Éric au sujet du non versement d'une prime d'assiduité à des salariées en congé maternité qui fait aujourd'hui jurisprudence ou l'inscription à l'ordre du jour du CHSCT : "Point sur l'exposition des salariés à l'amiante" qui sont les raisons de cette nouvelle attaque contre lui !??

**Non, Messieurs les Directeurs,
Vous ne ferez pas taire la CGT et ses représentants !**

Par de telles pratiques, vous provoquez la colère de Toute la CGT !!!

En conséquence, l'USD CGT « Santé Action sociale » et l'UD CGT de l'Hérault appellent à un rassemblement de soutien :

**Lundi 20 Février 2017 à partir de 13H
devant le CHLM (48 bis, rue Emile Combes – site de la clinique du
Parc) à Castelnau le Lez où se tiendra l'entretien.**

*ensemble
plus forts pour faire respecter
nos droits!*